



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-66271>

Département(s) de publication : **68, 67**

Annonce n° **24-66271**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Collectivité européenne d'Alsace

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20009433200018

**Ville** : Strasbourg cedex 9

**Code postal** : 67964

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 68, 67

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

**Identifiant interne de la consultation** : 24000127

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Direction des Achats et de la Commande Publique

**Adresse mail du contact** : Contact.execution@alsace.eu

**Numéro de téléphone du contact** : +33 389306310

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : DUME ou Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants DUME ou Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement Redressement judiciaire : Le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique (sauf si déjà mentionné dans le DUME ou DC2).

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Références de travaux similaires : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Déclaration d'effectifs : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Liste des moyens techniques : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public. Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Le maître d'ouvrage accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. Niveaux spécifiques minimaux exigées : Qualibat 1552 ou certification AFAQ -AFNOR ou certification GLOBAL CERTIFICATION. Les certificats précités pourront faire l'objet d'équivalence ou être remplacés par de sérieuses références d'expériences équivalentes. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 11/07/2024 à 10:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans le règlement de la consultation.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** A36 - Plate-forme douanière d'OTTMARSHEIM - Déconstruction du bâtiment des douanes

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45111100

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** A36 - Plate-forme douanière d'OTTMARSHEIM - Déconstruction du bâtiment des douanes. La présente opération a lieu sur le site de la plateforme douanière d'Ottmarsheim, dernière aire de l'A36 avant l'Allemagne. L'opération consiste à déconstruire l'ancien bâtiment des douanes présent sur la partie sud de l'aire. Les travaux de déconstruction comprennent :  
- Le désamiantage du bâtiment, - La démolition du bâtiment y compris dalle de fondation, - La mise en stock et le concassage criblage sur site du béton, - Le terrassement pour comblement en GNT issue du concassage des vides laissés par le bâtiment détruit. Le bâtiment a une surface au sol de 500 m<sup>2</sup> et comporte un demi étage de 140 m<sup>2</sup>.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Plate-forme douanière d'OTTMARSHEIM

**Durée du marché (en mois) :** 4

**Valeur estimée (H.T.) :** 300000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite des lieux d'exécution du marché. Les renseignements pour effectuer cette visite sont précisées dans le règlement de la consultation.

**Autres informations complémentaires :** À titre indicatif, les prestations commenceront vers le 07/10/2024. La durée de la période de préparation est de 2 mois. Le délai d'exécution est fixé à 2 mois. Le délai d'exécution ainsi que la période de préparation comprise dans ce délai d'exécution, commenceront à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer les prestations du présent marché. Prix fermes et actualisables dans les conditions fixées au CCAP. Retenue de garantie de 5 % qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Avance de 10 % accordée dans les conditions prévues au contrat sauf indication contraire dans l'acte d'engagement. Garantie à première demande couvrant 100 % du montant de l'avance. Le délai de paiement est de 30 jours. Financement sur le budget annuel de la Collectivité européenne d'Alsace en ressources propres. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupement(s). Si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement. Recours : Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Strasbourg 31 avenue de la Paix BP 51038 67070 Strasbourg Cedex Tél : 03 88 21 23 23 Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://strasbourg.tribunaladministratif.fr> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R. 421-1 du code de justice administrative). Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/06/2024**